

Avis de constitution

SOCIETE « DOUCOURE SERVICES EXPRESS »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME MARCHE
FORUM, Lot 150, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUCOURE SERVICES EXPRESS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME MARCHE
FORUM, Lot 150, Ilot 15

Dirigeant(s) M DOUCOURE BOUBOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11582 du 23/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75077/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

